



DATE DE PUBLICATION : 26 octobre 2016

Le directeur de la Formation et du Développement des Compétences

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Robert OPHÈLE, second sous-gouverneur, à M. Frédéric PEYRET, le 1^{er} novembre 2015 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Frédéric PEYRET, directeur général des Ressources humaines, le 5 novembre 2015 ;

Délégation permanente est donnée à M. Guy HOSOTTE, chef du service des Compétences linguistiques informatiques et bureautiques, ou en cas d'absence ou d'empêchement, à M^{me} Monique CHIFFE, adjointe au chef du service des Compétences linguistiques informatiques et bureautiques, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service des Compétences linguistiques informatiques et bureautiques.

Fait à Paris, le 4 octobre 2016

Patrick HAAS